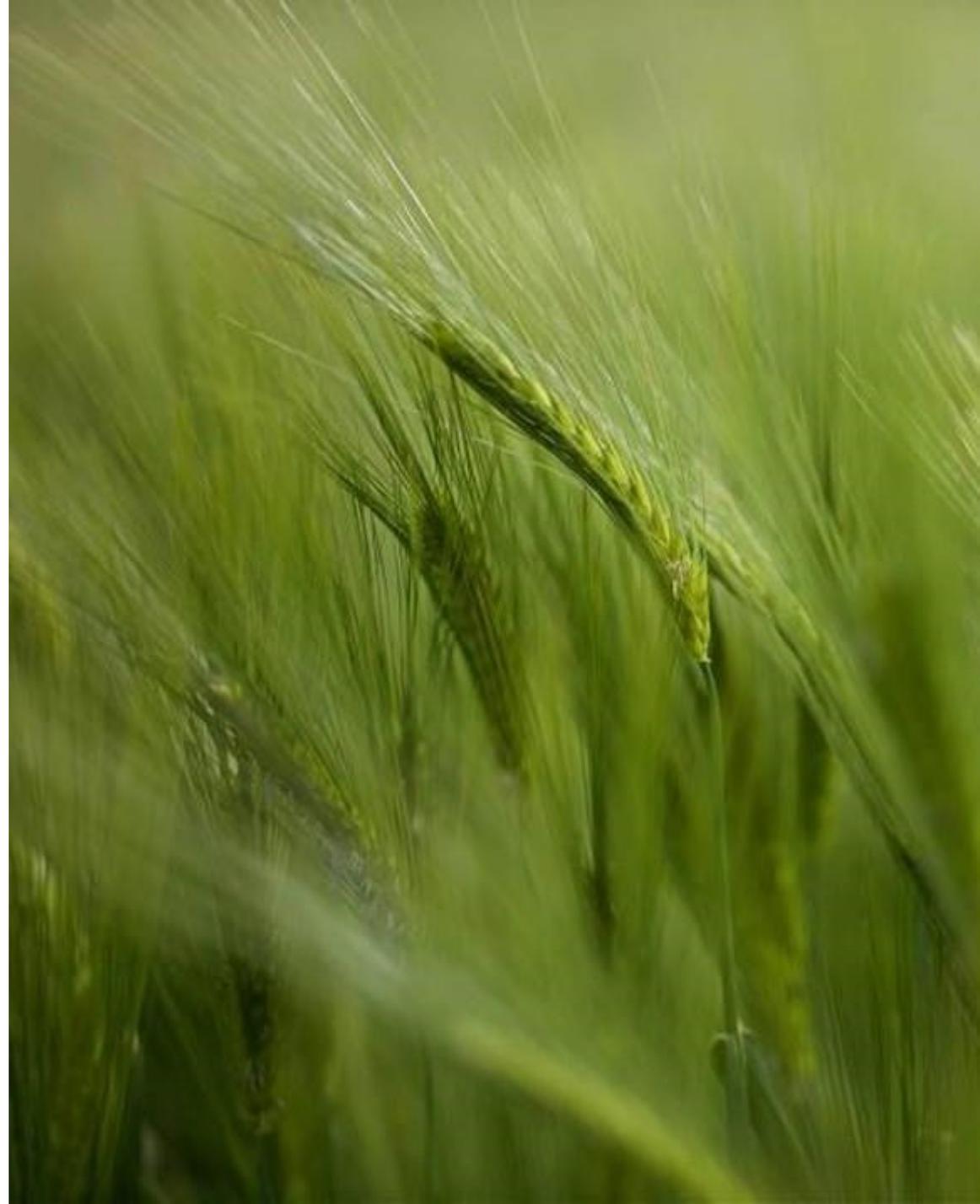


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE

Pessac, le 20 juin 2023

# **1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire**

Jérôme Garnache-Creuillot, Président Directeur Général



# PROCOLE DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE

---

- **Bureau de l'Assemblée générale**

- Président : Jérôme Garnache-Creullot, Président Directeur Général Europlasma
- Deux scrutateurs
- Secrétaire : Julien Morelle, Responsable Juridique Europlasma

- **Commissaires aux Comptes**

- Cabinet Deixis : Marie Guillet de Chatelus
- Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit : Bertrand Cuq

# DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

---

- 14H00 Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire & extraordinaire et introduction
- 14H10 Présentation et échanges (questions/réponses) avec l'Assemblée
  - 2019 : retour en arrière
  - Le chemin parcouru et la destination
  - Analyse des résultats financiers 2022
- 16H00 Rapports des Commissaires aux Comptes
- 16H15 Présentation et vote des résolutions
- 16H45 Clôture de l'Assemblée

# LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS AU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

---

- Journaux d'annonces légales et BALO ayant publié l'avis préalable de réunion et de convocation
- Exemple des documents adressés aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif
- Copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux Comptes
- Comptes annuels et consolidés
- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes
- Formulaire de vote par correspondance et de pouvoir
- Texte des résolutions
- Statuts d'Europlasma SA

## 2. 2019 : retour en arrière



Qui ?

# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PLURIDISCIPLINAIRE

---



## **Pascal Gilbert**, Administrateur

a débuté sa carrière au ministère de La Défense avant de rejoindre le Groupe PSA où il est nommé Directeur de l'Ingénierie des Chaînes de Traction. En 2005 il est nommé PDG de la société D2T, spécialisée dans l'ingénierie des moteurs thermiques et des moyens d'essais. En 2008, il devient Directeur Général en charge des activités internationales du Groupe SEGULA. En 2010, il rejoint Litwin SA (construction d'installations industrielles « clefs en mains » dans les domaines de l'énergie, de la chimie, du pétrole et du gaz) en tant que Directeur Général. En 2013, il crée sa propre structure de conseil, spécialisée dans le développement à l'internationale de PME travaillant dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. En 2018 il prend la Direction Général de la Société de Robinetterie pétrolière française SOMAGEP, qu'il quitte en 2019 pour rejoindre le Conseil d'administration d'Eurolasma lors de la reprise de ce Groupe. En 2020, il devient le Directeur Général de la filiale chinoise Eurolasma Environmental Technology.



## **Laurent Collet-Billon**, Administrateur

A été délégué général pour l'armement de 2008 à 2017. Il était responsable de l'équipement des forces armées françaises, de la R&D de la défense, de la coopération internationale et des exportations de défense, et de la politique industrielle de la défense. Il a débuté sa carrière à la DGA en 1974, dirigeant de nombreux programmes de communication jusqu'en 1987. Il est ensuite devenu conseiller technique auprès du ministre de la Défense, André Giraud. À son retour à la DGA, Laurent Collet-Billon a dirigé le programme "Horus" (composante aéroportée de dissuasion nucléaire) puis les programmes de satellites de surveillance et de renseignement, avant d'occuper des postes de responsabilité dans différents domaines d'activité de la DGA. Puis de 1997 à 2001, il a dirigé le service des programmes d'observation de télécommunications et d'information de la DGA (SPOTI). En mai 2001, il est devenu adjoint au délégué général pour l'armement et numéro deux de la DGA. Il a été conseiller du Président directeur général d'Alcatel-Lucent de 2006 à 2008. Il a été membre du conseil d'administration de Thales de 2014 à 2017. Il exerce aujourd'hui des activités de conseil.



## **Jérôme Garnache-Creuillet**, Président Directeur Général

A commencé sa carrière au Crédit local de France en qualité de Directeur des Marchés Spécialisés. Il a ensuite rejoint le groupe BPCE pour prendre la Direction des activités de financement des collectivités locales et des infrastructures en France puis au niveau mondial. Il est ensuite Directeur général adjoint de la société de crédit foncier. Plus récemment, il a exercé la fonction de Directeur Général délégué d'un professionnel des services d'investissement où il développe les activités obligataires et a conseillé le Président de la République centrafricaine dans le cadre du financement des infrastructures publiques.

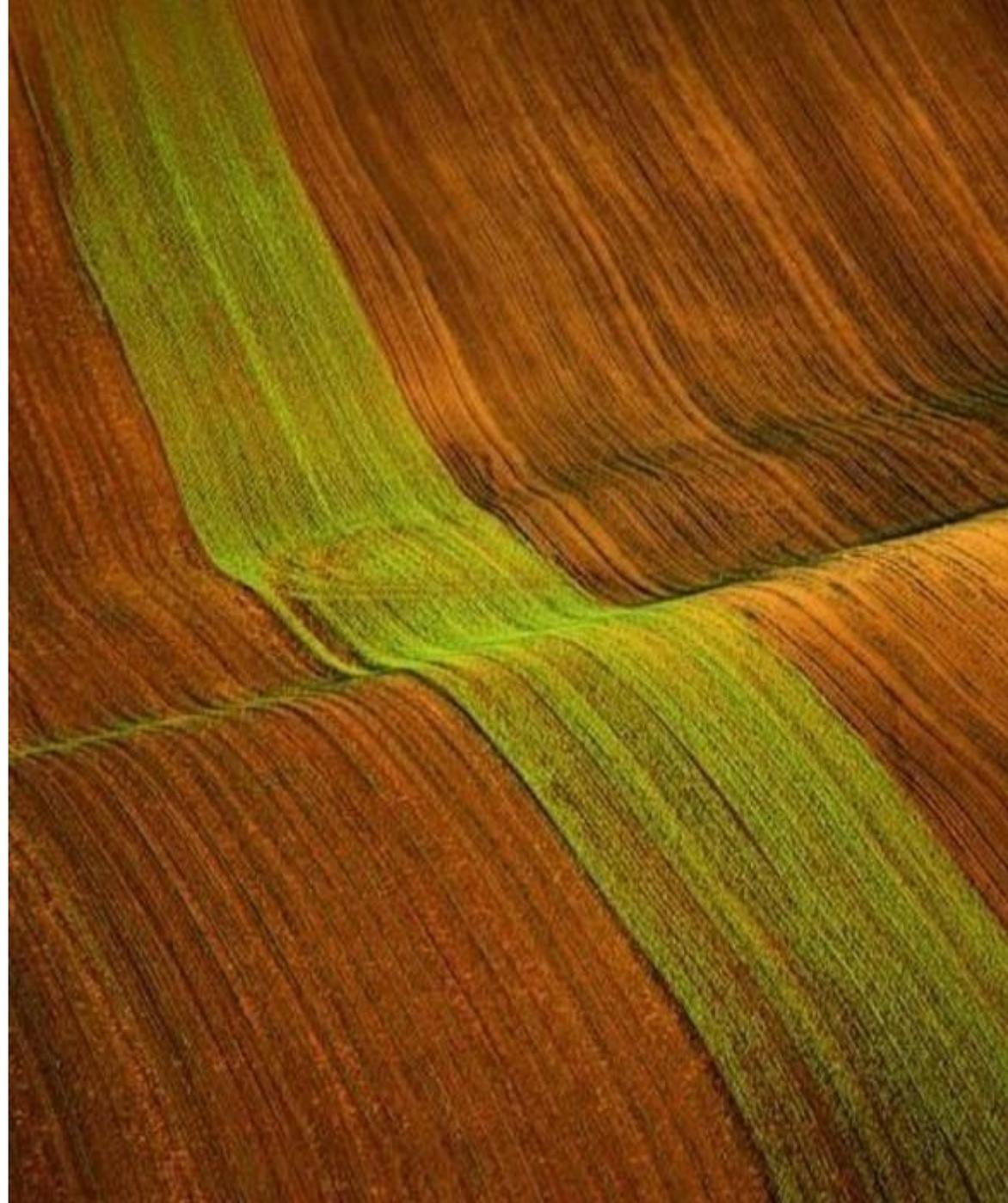
Pourquoi ?

# POURQUOI AVOIR CHOISI EUROPLASMA ?

---

- Des compétences techniques axées sur un projet non performant qui pourraient être utiles une fois concentrées sur les projets performants
- Des compétences de développement sous-exploitées, tournées essentiellement vers les marchés nationaux et régionaux
- L'opportunité d'une technologie d'exploitation unique au monde liée aux déchets d'amiante
- L'opportunité d'une technologie d'exploitation unique au monde liée aux déchets nucléaires
- L'opportunité d'une technologie utile si l'on envisage la décarbonation et la sécurisation des certificats CO2
- D'importants moteurs de nos marchés :
  - Convention de Bâle qui autorise le transport transfrontalier de déchets dangereux si...
  - Nouvelle réglementation chinoise qui interdit l'enfouissement des déchets dangereux
  - Réglementation européenne qui diminue les capacités de stockage des déchets dangereux
  - Intensification de la capacité de financement pour les infrastructures dédiées aux projets durables
- La connaissance des membres du conseil d'administration dans diverses industries

## 2. Le chemin parcouru et la destination



## QU'AVONS-NOUS FAIT DEPUIS ?

---

- Arrêt de toutes les activités consommatrices de trésoreries sans perspectives de retournement
- Investissement dans les usines porteuses afin d'améliorer leur efficacité en tenant compte de la consommation d'énergie et de la rentabilité
- Réduction de l'endettement de près de 50M€, pour le ramener à moins de 2M€
- Réorganisation du département R&D afin de capitaliser sur nos partenariats chinois
- Acquisition de sociétés stratégiques qui pourraient bénéficier de nos compétences technologiques et des matières premières secondaires issues du traitement des déchets dangereux
- Nous avons survécu à la crise du COVID 19, à celle de la crise énergétique et aux troubles liés à l'instabilité géopolitique et macroéconomique mondiale

# OÙ SOUHAITONS-NOUS AMENER EUROPLASMA ?

---

Le Groupe se fixe l'objectif d'être en 2025 un acteur reconnu dans les domaines des « green tech » et par conséquent un industriel utile à l'humanité.

Europlasma dispose, dans un environnement porteur, des compétences et désormais des démonstrateurs opérationnels pour acquérir une notoriété mondiale.

Dans un monde qui lutte pour sa survie, que serait la valeur d'une entreprise unique capable :

1. de traiter les déchets d'amiante, les cendres volantes, les scories d'aluminium et d'autres déchets dangereux
2. de produire des matières premières à partir du traitement
3. de porter des projets de décarbonation susceptibles de verdir les industries les plus polluantes

Cette incroyable valeur, nous devons désormais nous employer à la matérialiser.

# NOS AVANCÉES, NOS PROJETS & PERSPECTIVES

---

## Traitement déchets dangereux (Inertam)

- Réorganisation du service commercial : signature de plusieurs contrats de partenariat avec des acteurs de la collecte des déchets et notamment en Suisse, en Italie et en Algérie.
- Marché cyclopéen : rien qu'en France, plus de 20 millions de tonnes subsistent (source ANDEVA).
- Redémarrage de l'usine Inertam en avril 2023 : objectif de traiter 5 100 tonnes d'amiante en 2023.



## Décarbonation (CHOPEX)

- Préparation de CSR : contrat pluriannuel de 9M€ sur la période 2021-2026.
- Le CSR est neutre en CO2 = source d'énergie renouvelable.
- Clients : industriels consommateurs d'énergie (cimentiers). Le béton ciment est le troisième « pays » responsable de 7% du CO2 rejeté dans l'atmosphère derrière la Chine et les USA (source GCCA).
- Augmentation de la capacité de production à 100.000 t./an (dossier de demande d'autorisation en cours d'instruction) pour nos propres usages le cas échéant.



# NOS AVANCÉES, NOS PROJETS & PERSPECTIVES

## Solutions Plasma (EET Chine)

- Validation d'un four pilote adapté au traitement des cendres volantes chinoises.
- Validation d'un four prototype pour le traitement des crasses d'aluminium et récupération d'alumine d'une pureté supérieure à 80% (ex. valorisation : matériaux réfractaires).
- Projet de construction d'une première usine de traitement de déchets d'aluminium en Chine avec le partenaire Shandong Haogang Environmental Protection Technology Co. : 18 mois de construction - capacité de 90.000 t./an.
- 50 % de l'aluminium mondial est produit en Chine.
- 3 sources de production de scories d'aluminium : la production électrolytique, la fabrication d'alliages d'aluminium et le recyclage d'aluminium.
- La taille totale du marché chinois de scories d'aluminium est estimée à 677.000 tonnes par an.



# NOS AVANCÉES, NOS PROJETS & PERSPECTIVES

---

## Industries

### Les Forges de Tarbes

- Augmentation du carnet de commandes : plus de 95.000 corps creux commandés = +24M€ de CA en 2023-2024.
- Plan d'investissement de 15M€ sur 3 ans : augmentation capacitaire jusqu'à 160.000 pièces/an.
- Nombreuses marques d'intérêt émanant de différents munitionnaires en Europe.
- Diversification : obtention de 2 licences export, qualification en cours de nouveaux produits.



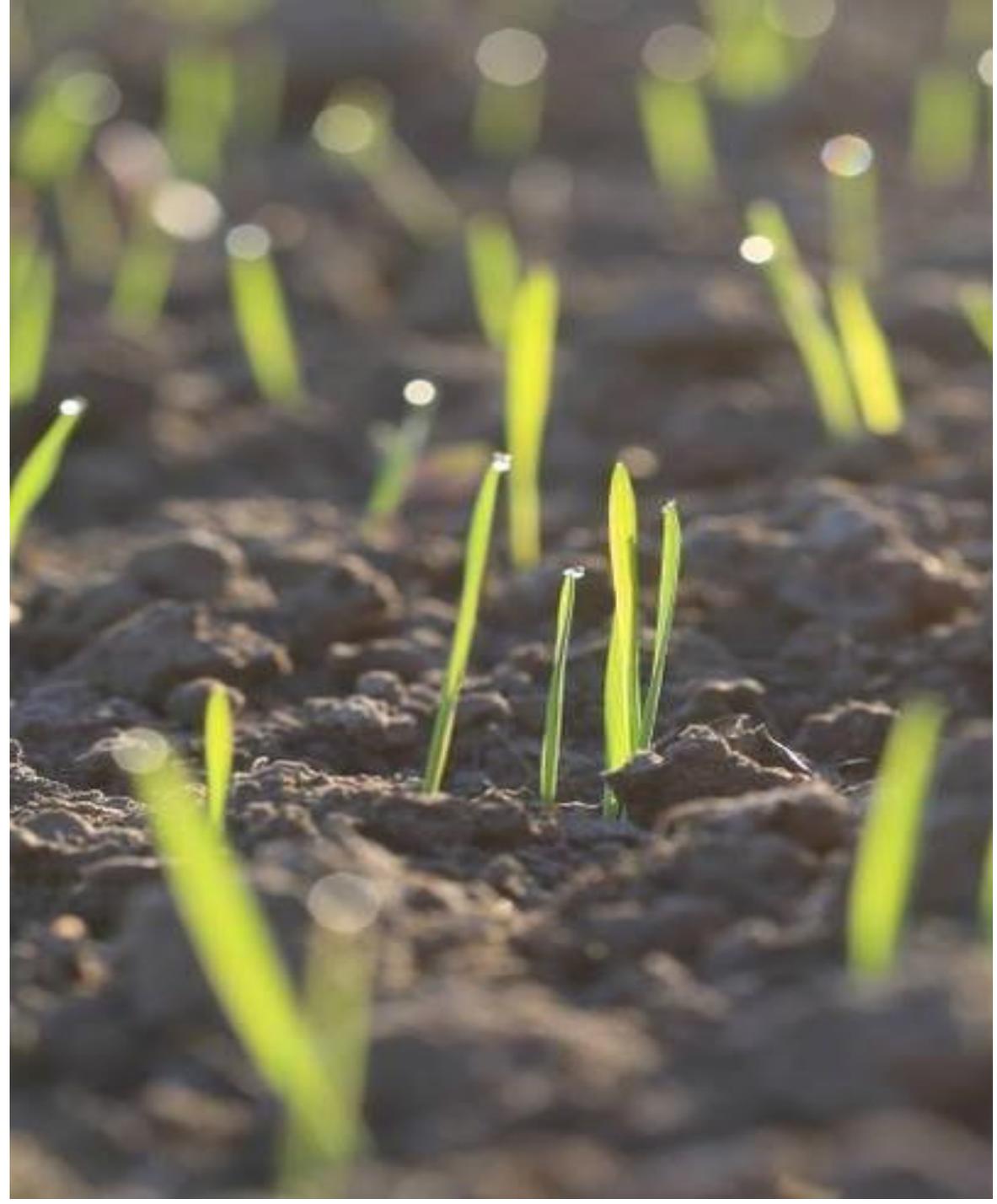
### Satma Industries (Goncelin 38)

- Reprise du fonds de commerce et de l'activité de production d'anodes en aluminium pour condensateurs électrolytiques.
- Objectif : création d'une filière intégrée de production puis de transformation de produits finis en aluminium, aluminium-composite et autres matériaux (acier-laiton, superalliage, etc.).
- Augmentation de la production couplée à la diminution de la consommation énergétique (en cours d'étude).



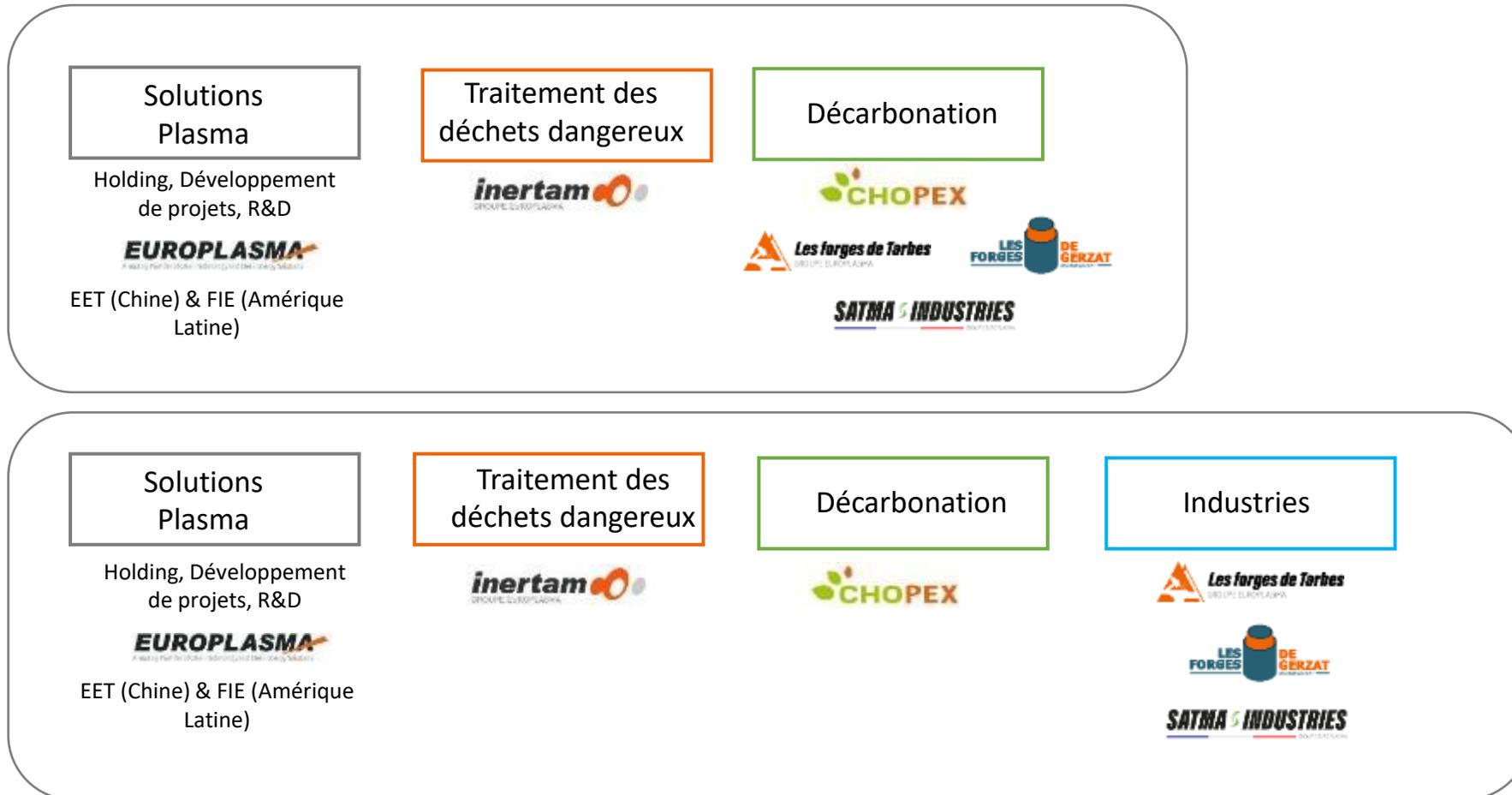
### **3. Résultats financiers 2022**

Arnaud Dérisson, Directeur Administratif & Financier



# ÉVOLUTION DE LA SEGMENTATION PRÉSENTÉE DANS LES COMPTES

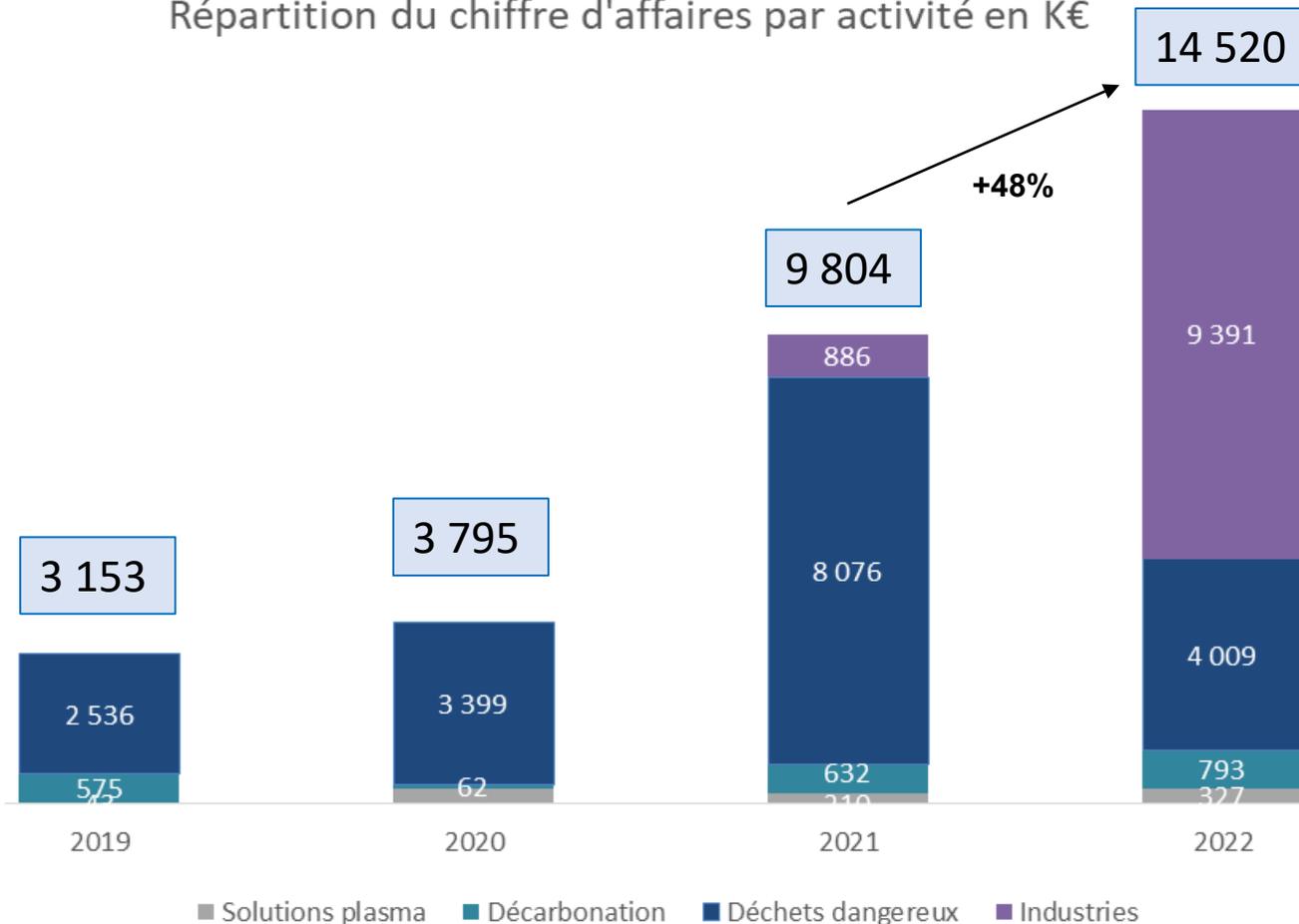
Suite aux opérations de croissance externe : passage de 3 à 4 segments d'activités



# AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Chiffre d'affaires en progression de 48% grâce à l'intégration des nouvelles activités industrielles

Répartition du chiffre d'affaires par activité en K€



## Industries

Le segment Industries composé notamment des nouvelles activités industrielles issues de l'acquisition en août 2021 des Forges de Tarbes et de l'intégration au 1<sup>er</sup> avril 2022 de Satma devient le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe.

## Déchets dangereux

Le segment Traitement des déchets dangereux (**Inertam**) a été fortement impacté par le contexte énergétique qui a nécessité l'arrêt du four. L'activité de production a donc été concentrée sur une période de quatre mois et demi (d'avril à mi-août) avec le traitement annuel de 1 896 tonnes.

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Chiffre d'affaires en progression de 48% à 14,5 M€ grâce à l'intégration des nouvelles activités industrielles ;  
 Une performance opérationnelle impactée par le contexte énergétique mais un EBITDA préservé par les mesures prises au plus fort de la crise énergétique ;  
 Hors variation de périmètre, l'EBITDA ressort à - 8,5 M€, en amélioration de 1 M€ malgré la mise en place du plan de sobriété ;  
 L'estimation de la perte de chiffre d'affaires est de 2,8 M€ sur les activités historiques ;  
 Impact hausse tarif énergie 1,6 M€

en K€					Hors variation de périmètre *				Hors var. périmètre, impact énergie et dépré. Field			
	2022	2021	Variation	%	2022	2021	Variation	%	2022	2021	Variation	%
Chiffre d'affaires	14 520	9 804	4 716	48%	5 129	8 918	-3 789	-42%	5 404	8 918	-3 514	-39%
Résultat opérationnel courant	-16 058	-11 577	-4 481	-39%	-11 102	-10 244	-858	-8%	-10 440	-10 244	-196	2%
Autres charges et produits opérationnels non récurrents (1)	7 715	5 138	2 577	-50%	111	-353	464	131%	111	-353	464	-131%
Résultat opérationnel	-8 343	-6 439	-1 904	-30%	-10 991	-10 597	-394	-4%	-10 329	-10 597	268	-3%
<b>EBITDA</b>	<b>-11 840</b>	<b>-10 131</b>	<b>-1 709</b>	<b>-17%</b>	<b>-8 525</b>	<b>-9 533</b>	<b>1 008</b>	<b>11%</b>	<b>-7 863</b>	<b>-9 533</b>	<b>1 670</b>	<b>-18%</b>
Résultat financier (2)	-7 649	-6 084	-1 565	26%	-7 615	-6 070	-1 545	25%	-5 615	-6 070	455	-7%
Résultat net (part du Groupe)	-15 924	-12 673	-3 251	-26%	-18 779	-17 134	-1 645	-10%	-16 117	-17 134	1 017	-6%

(1) Badwill lié à l'acquisition de Satma 7,9 M€  
 2021 : Badwill Tarbes 5,5 M€

(2) - Charges nettes liées au financement 4,8 M€.  
 - Dépréciation nette Field 2 M€

\*Variation de périmètre : Satma Industries (9 mois), Les Forges de Gerzat, Les Forges de Tarbes 12 mois vs 4 mois en 2021

# BILAN

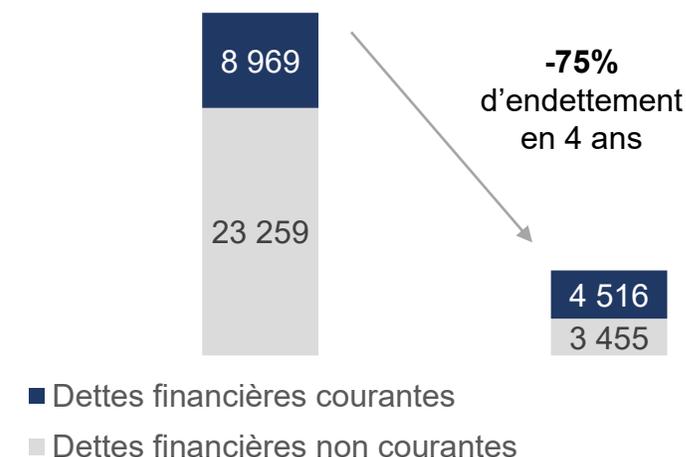
## ACQUISITION DE SOCIÉTÉS STRATÉGIQUES POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

ACTIF	2021	2022	Variation	%
Actif non courant	27 085	37 669	10 584	39%
Actif courant	10 877	14 592	3 715	34%
Dont stocks	3 006	6 627	3 621	120%
Dont créances clients	935	3 174	2 239	239%
Disponibilités	2 478	2 412	-66	-3%
<b>Total actif</b>	<b>40 440</b>	<b>54 673</b>	<b>14 233</b>	<b>35%</b>

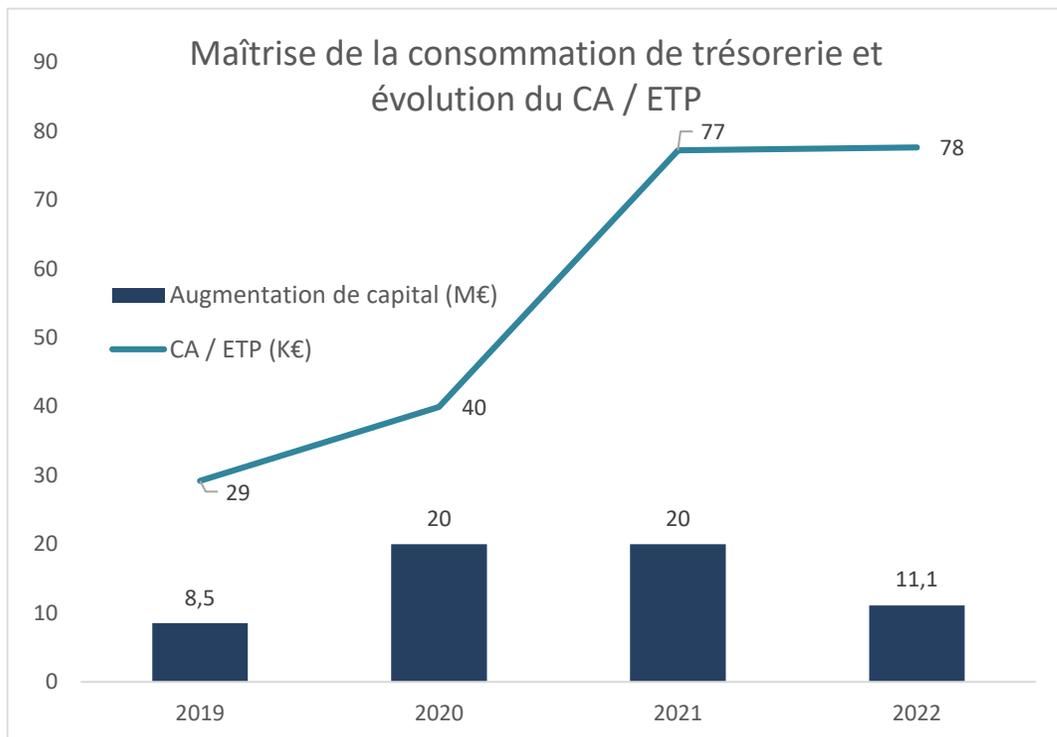
PASSIF	2021	2022	Variation	%
Capitaux propres	4 474	5 817	1 343	30%
Passifs non courants	14 318	21 413	7 095	50%
Passifs courants	21 649	27 443	5 794	27%
<b>Total passif</b>	<b>40 440</b>	<b>54 673</b>	<b>14 233</b>	<b>35%</b>

Désendettement massif depuis la reprise en 2019

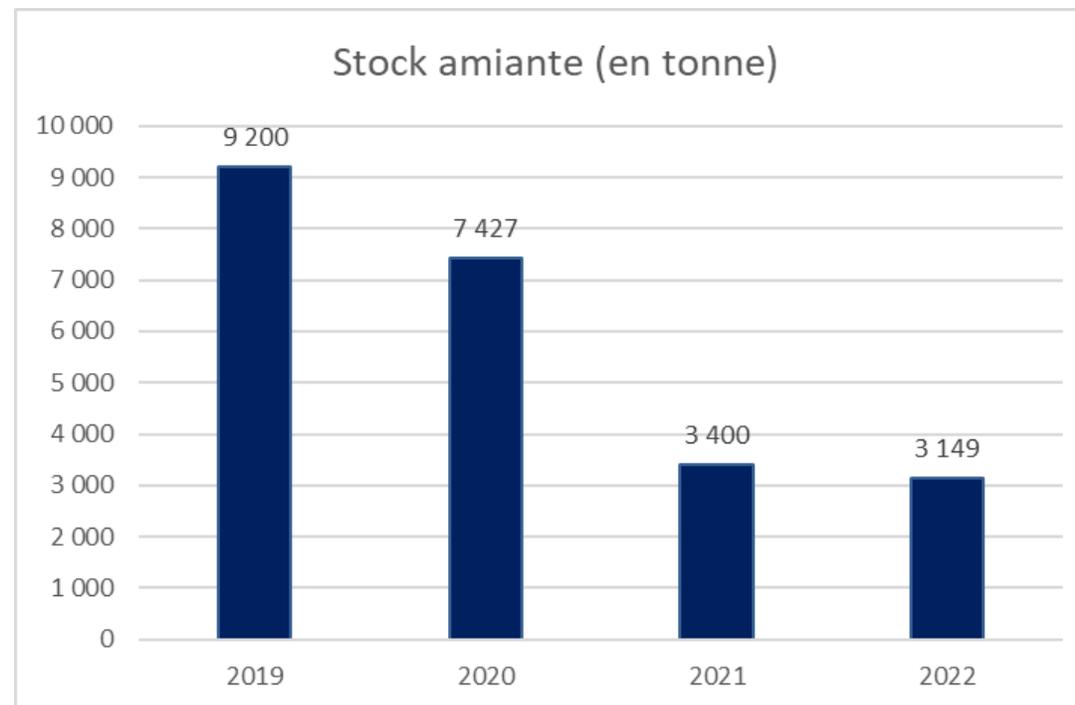
- Nouveaux actifs liés à l'acquisition de Satma Industries au 01/04/2022
- Forte baisse des charges constatées d'avance (1,6 M€) suite à l'arrêt du contrat de financement de 100 M€ en octobre 2022
- Trésorerie préservée malgré l'arrêt de 2 sites de production lié à la crise énergétique
- Progression de 50% des passifs non courants liée principalement à l'acquisition de Satma Industries et des Forges de Tarbes



# MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DE TRÉSORERIE - ÉVOLUTION DU CA / ETP ET RÉDUCTION DU STOCK D'AMIANTE



Stabilité du CA /ETP malgré 13 mois d'arrêt toutes activités confondues sur l'exercice



Baisse de plus de 65% du stock d'amiante depuis la reprise

## 4. Rapports des Commissaires aux Comptes



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

---

## **PricewaterhouseCoopers Audit**

### **Commissariat aux Comptes**

63 rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Bertrand Cuq

## **Deixis**

### **Commissariat aux Comptes**

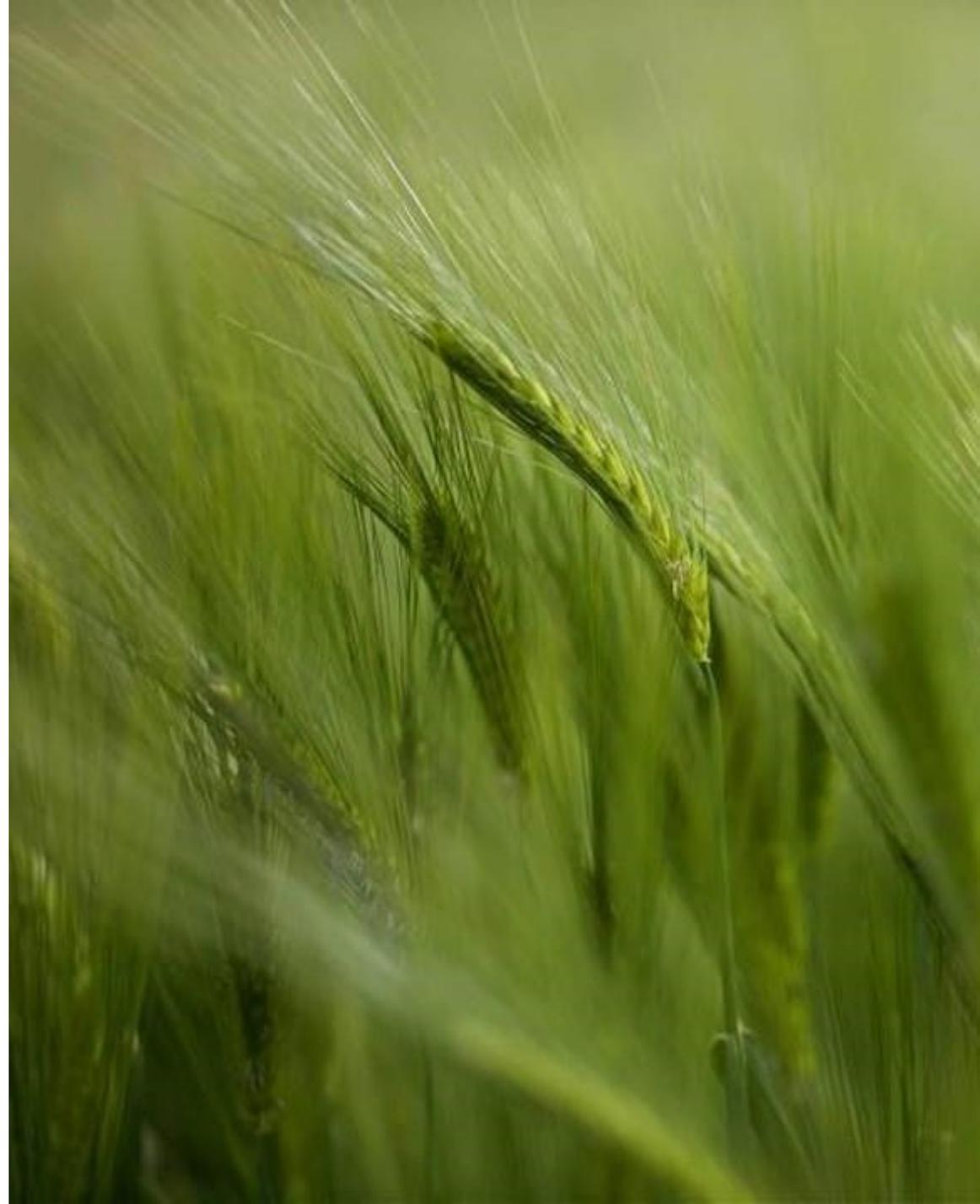
4 bis, Chemin de la Croisière

33 550 LE TOURNE

Représenté par Marie Guillet de Chatellus

- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2022 (résumé)
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2022 (résumé)
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

## 5. Présentation et vote des résolutions



# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

- 1<sup>ère</sup> résolution :** Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022  
ORDINAIRE
- 2<sup>ème</sup> résolution :** Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/2022  
ORDINAIRE
- 3<sup>ème</sup> résolution :** Affectation du résultat de l'exercice de l'exercice clos au 31/12/2022  
ORDINAIRE
- 4<sup>ème</sup> résolution :** Renouvellement du mandat de Monsieur Pascal Gilbert en qualité d'Administrateur  
ORDINAIRE
- 5<sup>ème</sup> résolution :** Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce  
ORDINAIRE
- 6<sup>ème</sup> résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société  
ORDINAIRE

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

## **7<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions

## **8<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de pouvoirs à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à un regroupement des actions de la Société par échange de titres

## **9<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

## **10<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

## **11<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration a l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par voie d'offre au public autre qu'une offre mentionnée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

## **12<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

## **13<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration a l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires

## **14<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration a l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des dixième, onzième, douzième et treizième résolutions

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

## **15<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise

## **16<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salariés et/ou aux mandataires sociaux de la société et de ses filiales

## **17<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

## **18<sup>ème</sup> résolution :**

EXTRAORDINAIRE

Mise en harmonie de l'article 9-2 des statuts de la Société afin de le mettre en conformité avec les dispositions relatives à la procédure d'identification des actionnaires

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

**19ème résolution :** Mise en harmonie de l'article 9-3 des statuts de la Société concernant les modalités de déclaration de franchissement de seuils  
EXTRAORDINAIRE

**20ème résolution :** Pouvoir en vue d'accomplir les formalités  
ORDINAIRE

# Clôture de l'Assemblée Générale

**Merci de votre attention**